

**PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA
VILLE DE WATERLOO**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Waterloo tenue le vendredi 17 mai 2013 à 8H30 en la salle de délibération du Conseil, 417 rue de la Cour Waterloo.

Présences et quorum

Sont présents : Louise Côté Paul-Éloi Dufresne
Denise Lauzière Roger Bélanger
Jean-Marie Lachapelle

Absente : Lucie Fréchette

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire, Pascal Russell

Également présent : M. Éric Sévigny, Directeur général et Greffier.

Le Greffier dépose le rapport de réception de l'avis de convocation.

13.05.19 Ouverture de la séance extraordinaire du 17 mai 2013.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 8H33, après avoir constaté le quorum.

Le Greffier dépose l'avis de convocation dûment signé par les membres du Conseil municipal.

13.05.20 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 mai 2013.

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement:

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 mai 2013 comme suit:

Présence et quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 17 mai 2013.
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 mai 2013.
3. **Adoption de règlement**
 - 3.1 Adoption du règlement 13-878-1.
 - 3.2 Adoption du règlement 13-874-1. **ABROGÉ**
4. **Travaux publics**
 - 4.1 Matériaux pour regards et puisards rues Fortin et des Érables.
5. **Services du greffe**
 - 5.1 Annulation de résolution.
6. Levée de la séance extraordinaire du 17 mai 2013.

Adopté

13.05.21

Adoption de règlement

13.05.21.1

Adoption de règlement – Règlement numéro 13-878-1 modifiant le règlement numéro 12-873 afin d’augmenter la dépense et l’emprunt pour un montant additionnel de 192 900\$.

ATTENDU QUE L’avis de motion a été régulièrement donné le 7 mai 2013 par madame Louise Côté.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Roger Bélanger
et résolu à l’unanimité :

Que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 13-878-1, intitulé «Règlement numéro 13-878-1 modifiant le règlement numéro 12-873 afin d’augmenter la dépense et l’emprunt d’un montant additionnel de 192 900\$».

Que le Conseil municipal abroge la résolution 13.03.6.1 intitulée :
« Adoption du règlement – 13-878 – Pavage, bordures et éclairage
rues Chagnon, Fortin et des Érables. ».

Adopté

13.05.22

Travaux publics

13.05.22.1

**Comité des travaux publics – Matériaux pour regards et puisards
rues Fortin et des Érables.**

ATTENDU QUE La Ville de Waterloo désire repaver les rues Fortin
et des Érables au cours de l’été 2013;

ATTENDU QUE Le service des travaux publics procédera au
remplacement des têtes de regards et de puisards
en mauvais état sur lesdites rues;

ATTENDU QUE Le contremaître des travaux publics a demandé
des soumissions pour la fourniture des matériaux
nécessaires à ces travaux de remplacement;

ATTENDU QUE Deux entreprises ont déposé une soumission, à
savoir :

- JU Houle distribution pour un montant de 14 021.54\$ + taxes;
- Distribution Lazure Inc pour un montant de 12 179.63\$ + taxes.

En conséquence,
il est proposé par madame Louise Côté
et résolu unanimement :

Que le Conseil municipal souscrit aux recommandations du Directeur
des travaux publics et autorise ce dernier à procéder à l’acquisition
des équipements nécessaire auprès de la compagnie Lazure Inc. pour
un montant de 12 179.63\$ avant taxes.

Adopté

13.05.23 **Service du greffe**

13.05.23.1 **Services du greffe – Annulation de résolution.**

ATTENDU QUE Lors de la séance ordinaire du 5 février 2013, une résolution était adoptée afin de libérer la retenue provisoire suite à l'exécution d'un mandat de Cima +;

ATTENDU QUE Ce montant avait été payé en novembre 2012 par la résolution 12.11.7.10.

En conséquence,
il est proposé par monsieur Paul-Éloi Dufresne
et résolu à l'unanimité :

Que la résolution numéro 13.02.6.4 soit annulée.

Adopté

13.05.24 **La séance extraordinaire du 17 mai 2013 est levée à 8H44.**

Maire

Greffier